



Séances du conseil municipal — COVID –19

La Municipalité vous rappelle qu'étant donné la situation reliée à la COVID-19 et l'arrêté énoncé par la ministre de la Santé et des Services sociaux, les séances du conseil doivent se tenir à huis clos, jusqu'à nouvel ordre.

Vous avez des questions pour les élus? Faites-les parvenir par courriel à info@lanoraie.ca ou joignez-nous au 450 887-1100, poste 3000, au plus tard le lundi de la séance, avant 16 h. Il nous fera plaisir de vous répondre.

Notez que l'enregistrement de la séance est disponible en ligne via notre site Internet www.lanoraie.ca dans les jours suivants cette dernière.

Projet d'ordre du jour

Séance du conseil municipal du 1er juin 2020, à 20 h.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance à huis clos;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux du 4 et 11 mai 2020;
4. Approbation des comptes payés et à payer;
5. Information et suivi de dossiers;
6. Administration :
 - 6.1 Rapport du maire;
 - 6.2 Projet de règlement modifiant le Règlement relatif au fonds de roulement;
 - 6.3 Règlement d'emprunt numéro 104-1-2020 – consultation écrite – suivi;
 - 6.4 Maire suppléant et substitut du maire à la MRC de D'Autray;
7. Sécurité publique :
 - 7.1. Systèmes d'alarme;
8. Travaux publics:
 - 8.1. Asphaltage – dépôt de soumissions;
 - 8.2 Programme de Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);
 - 8.3 Émissaire rue Notre-Dame;
9. Période de questions;
10. Hygiène du milieu :
 - 10.1 Contrôle des matériaux – prolongement du réseau d'égout sanitaire sur la rue José – dépôt de soumissions;
11. Loisirs et culture :
 - 11.1 Camp de jour;
12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
 - 12.1. Demandes de dérogation mineure et usages conditionnels – consultations écrites;
 - 12.2 Règlement numéro 1081-3-2020 (usage conditionnel) – consultation écrite – suivi;
 - 12.3 Demande de dérogation mineure – 471, rue Notre-Dame – consultation écrite – suivi;
 - 12.4. Demandes de permis – PIIA;

13. Courrier;
14. Divers;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

Avis public

CONSULTATION ÉCRITE

Considérant qu'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal est suspendue ou remplacée.

En conséquence, lors de la prochaine séance du conseil municipal, celui-ci devra statuer sur l'adoption du second projet de règlement numéro 1081-3-2020 ayant pour titre : PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 1081-2015 – CONVERSION DE BÂTIMENTS EXISTANTS EN MULTIOGEMENT DANS LA ZONE C1-9

OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT : Permettre, à certaines conditions, à être imposées par le conseil municipal, la conversion de bâtiments existants en multi-logement (maximum de 9 unités) – secteur rue Notre-Dame. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Web de la municipalité au www.lanoraie.ca.

Appel au civisme - COVID-19

La Municipalité demande aux citoyens d'agir avec civisme et respect lors de leurs échanges avec les employés.

La situation que nous vivons actuellement avec la COVID-19 est exceptionnelle et nous faisons tout notre possible pour répondre aux demandes citoyennes en respectant les directives émises par la Direction de la santé publique.

L'hôtel de ville est toujours fermé au public, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Nous vous demandons de communiquer avec nous par téléphone au 450 887-1100, poste 3000 ou par courriel à info@lanoraie.ca. Il nous fera plaisir de vous répondre dans les meilleurs délais.

Arrosage extérieur

La Municipalité vous rappelle l'horaire à respecter concernant l'utilisation de l'eau pour l'arrosage extérieur entre le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre :

- Usagers enregistrés sous les numéros civiques pairs : les lundis, mercredis et vendredis de 20 h à 22 h
- Usagers enregistrés sous les numéros civiques impairs : les mardis, jeudis et samedis de 20 h à 22 h

PERMIS : Pour arroser en dehors des périodes permises, vous devez demander un permis d'arrosage auprès de la Municipalité au 450 887-1100, poste 3000 ou au info@lanoraie.ca. Mentionnez si c'est pour une nouvelle pelouse ou de l'ensemencement lors de votre demande.

Activités estivales et installations sportives

La Municipalité suit de près tous les développements en ce qui a trait au déconfinement des sports et loisirs afin d'offrir un maximum de services à ses citoyens tout en respectant les mesures gouvernementales exigées.

Ouverture des terrains de tennis : La pratique du tennis SIMPLE (2 adversaires) est maintenant permise. Toutefois, la distanciation sociale de 2 m doit être respectée en tout temps. Par contre, le Centre sportif demeure fermé.

Camp de jour : Les inscriptions sont toujours en cours et les places sont limitées en raison de la COVID-19.

Réservez votre place en inscrivant votre enfant en ligne au www.airenfete.com/camps-jour/lanoraie. Les informations de votre carte de crédit vous seront demandées, mais aucun montant ne sera prélevé avant le 15 juin 2020. Pour la sécurité et la santé de votre enfant, les mesures recommandées par le gouvernement seront appliquées par la Municipalité et Air en Fête.

Pour toute information supplémentaire, téléphonez au 514-990-1414, poste 205.

Piscine municipale : En date du 27 mai 2020, aucune annonce n'a été faite concernant l'ouverture des piscines municipales.

Bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay : Une réouverture, avec accès limité, de la bibliothèque aura lieu dans les prochaines semaines.

De nouvelles communications seront envoyées aux citoyens à ce sujet en temps et lieu.

Troisième versement de taxes

Le troisième versement de taxes est dû pour le 16 juin prochain. Le paiement en ligne via les institutions financières est à privilégier. Si le paiement est effectué par chèque, il doit être envoyé par la poste ou déposé dans la boîte située à l'arrière de l'hôtel de ville (57, rue Laroche).

Mesure prise en lien avec la COVID-19

Consciente de la situation économique actuelle de ses citoyens causée par la COVID-19, le conseil municipal prendra position sur un prolongement de la suspension des intérêts et pénalités en regard des comptes de taxes foncières et les droits de mutation immobilière lors de sa séance du 1^{er} juin 2020.

Demande de permis

Si vous avez une demande de permis à effectuer, la demande doit se faire en ligne. Consultez les formulaires requis au www.lanoraie.ca et les transmettre à urbanisme@lanoraie.ca. Notez que les services municipaux sont toujours restreints et que le délai de réponse peut être plus long qu'à l'habitude.

Quai municipal et vignette

La rampe de mise à l'eau au quai municipal est maintenant ouverte. Une vignette est nécessaire si vous souhaitez stationner votre véhicule et remorque au quai cet été. Notez que les demandes de vignette doivent se faire en ligne seulement, au www.lanoraie.ca. La vignette vous sera acheminée par courrier.

Médaille pour chien

Pour les nouveaux arrivants ayant un chien ou encore pour ceux qui ont perdu la médaille de leur chien, veuillez faire la demande en ligne au www.carrefourcanin.com ou vous présenter au Carrefour Canin, 707, boul. de l'Industrie, St-Paul

Feux à ciel ouvert interdits

Nous vous rappelons que les feux à ciel ouvert sont interdits. Les conditions actuelles sont propices aux feux de forêt, il est facile de perdre rapidement le contrôle de feux allumés lors du nettoyage printanier des terrains. La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a déjà recensé 203 incendies de forêt dans la région du Sud du Québec.

Jun 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Légende :



= Collecte des ordures



= Collecte des matières organiques



= Collecte des matières recyclables



= Séance du conseil municipal à huis clos